



Fiche signalétique de la Direction des Affaires Juridiques

Directeur : Baptiste BRIOLET

Secrétariat : Valérie BEZAULT – 02 40 99 83 36

Principales missions de la DAJ

- Etudes et conseils juridiques auprès de la Direction de l'établissement ainsi que des services et composantes ;
- Instruction et défense des contentieux de l'établissement devant les juridictions ;
- Prévention des contentieux ;
- Gestion des sinistres et assurances ;
- Instruction et suivi des conventions ;
- Veille juridique ;
- Procédures disciplinaires à l'égard des Enseignants-chercheurs, enseignants et usagers ;
- Délégations de signature et de pouvoir ;
- Délégué à la protection des données ;

Effectif de la DAJ

Nombre d'agents : 7

Nombre d'ETP : 6,5

Nombre de catégorie A : 5

Nombre de catégorie C : 1.5
